

LE DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE DE CHATEAU THIERRY

Introduction :

- Créé en 2005
- Prise en compte de l'enfant dans sa globalité
- Adhésion libre de la famille
- Enfants et adolescents de Château-Thierry et plus précisément des quartiers prioritaires de la politique de la ville (2-18 ans)
- Suivi individuel exclusivement
- Prise en compte du contexte familial, social, environnemental propre de l'enfant
- Commencement des actions dès septembre et jusqu'à juin (cycle scolaire)

Objectifs :

- Accompagner depuis l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, les enfants et adolescents qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux.
- Prise en compte de la scolarité de l'enfant.
- Mettre en œuvre des parcours personnalisés en proposant un diagnostic partagé et en priorisant les interventions individuelles.
- Associer concrètement les parents qui participent à la définition et au suivi du parcours éducatif proposé à leur enfant, et qui peuvent également être accompagnés directement (aide financière, aide à l'exercice de leur fonction parentale) par le CCAS ou d'autres services de la ville.
- Inscrire les parcours dans la durée (protocole).
- Prendre en compte tous les facteurs (sociaux, culturels, sanitaires, familiaux, environnementaux, ...) influant sur le développement de l'enfant
- S'inscrire en complément et en cohérence avec les dispositifs existants (dits « de droit commun »), sans jamais s'y substituer.

Un DRE construit en 5 thématiques :

- Parentalité (en lien avec le centre social et son projet famille)
- Décrochage scolaire et lutte contre l'illettrisme
- Scolarité (en lien avec l'Education Nationale et le service Education Jeunesse)
- Bien-être et santé
- Culture/sport/loisirs

Pour conclure, la politique de réussite éducative est au service de l'enfant dans toutes ses dimensions :

- Prends en compte le lien entre l'école et son environnement, entre l'enfant et l'élève. Il prend en considération l'élève dans sa globalité.
- S'attache à son environnement familial et social.
- Tiens compte des spécificités du territoire dans lequel s'inscrit son école.
- Permet que toutes les conditions de sa réussite soient réunies.

Le DRE, c'est donner la chance aux enfants et adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite ; en proposant un panel de levier adapté à leur contexte.